



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

Affiché le 22/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 mars 2024

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Décision n° 24 03 01

Étaient présents : Messieurs Francis Tujague, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Noël Albin

Absents : Messieurs Cyril Piazza, Pierre Donadey

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L313-1 disposant que les emplois sont créés par l'organe délibérant,

Vu la délibération n° 23 09 04 détaillant les délégations partielles du Conseil communautaire au bureau et notamment en matière de ressources humaines, par laquelle le bureau est autorisé à « adopter les modifications du tableau des effectifs ».

Considérant la réorganisation des services Administratif, Gestion des déchets et Petite Enfance et les besoins qui en découlent ;

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les effectifs de la Communauté de Communes du Pays des Paillons,

Considérant qu'il y a lieu de supprimer des emplois non pourvus,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 15 mars 2024,

Considérant que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits aux budgets primitifs des budgets principal et annexe de la Communauté de Communes du Pays des Paillons au chapitre 012,

Le 1^{er} Vice-président, Monsieur Francis TUJAGUE, propose d'apporter les modifications suivantes au tableau des effectifs :

Emplois fonctionnels :

- Ouverture de 1 emploi de Directeur Général des Services (grade d'Attaché) 35h, à compter du 1er mai 2024

Emplois permanents :

- Fermeture de 1 poste adjoint administratif ppal 1ère classe 35h
- Fermeture de 2 postes ingénieur 35h
- Fermeture de 1 poste technicien 35h
- Fermeture de 1 poste agent de maîtrise 35h
- Fermeture de 1 poste auxiliaire de puériculture de classe supérieure 35h
- Fermeture de 1 poste auxiliaire de puériculture de classe normale 35h
- Fermeture de 2 postes agent social 35h
- Fermeture de 1 poste adjoint d'animation ppal 2ème classe 35h

Emplois non permanents :

- Ouverture de 1 poste adjoint administratif 17h30
- Ouverture de 1 poste adjoint technique ppal 2ème classe 35h
- Ouverture de 2 postes adjoint technique 35h
- Ouverture de 1 poste adjoint technique 17h30
- Ouverture de 1 poste auxiliaire de puériculture 35h
- Ouverture de 2 postes agent social 35h

Par dérogation, si aucun fonctionnaire ne peut être recruté, le recrutement d'un contractuel pourra se faire sur les emplois répertoriés dans le tableau des effectifs.

**Le Bureau, vu sa délégation, ouï l'exposé de Monsieur Francis TUJAGUE,
1er Vice-président, après en avoir délibéré,**

- Décide :

- d'adopter les créations et les suppressions d'emplois proposées
- de modifier le tableau des effectifs comme proposé en annexes

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Pour : Messieurs Francis Tujague, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Noël Albin

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**



AR Prefecture

006-240600593-20240321-B240301-DE
Reçu le 22/03/2024

TABLEAU DES EFFECTIFS - MARS 2024

EMPLOIS FONCTIONNELS					
	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Pourvus	Non Pourvus
Filière Administrative					
Directeur Général des Services - grade Attaché	A	1	0	0	1
sous total		1	0	0	1
EMPLOIS PERMANENTS					
	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Pourvus	Non Pourvus
Filière Administrative					
Attaché principal	A	2	0	1	1
Attaché	A	2	0	2	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	0	0	1
Rédacteur	B	2	1	2	0
Adjoint administratif principal 1ere classe	C	2	1	2	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	0	1	0
Adjoint administratif	C	5	3	4	1
sous total		15	5	12	3
Filière Technique					
Ingénieur	A	1	0	1	0
Technicien	B	1	0	1	0
Agent de maîtrise principal	C	2	0	2	0
Agent de maîtrise	C	2	0	2	0
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	2	0	2	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	11	2	10	1
Adjoint technique	C	20	2	18	2
sous total		39	4	36	3
Filière Médico-Sociale					
Puéricultrice	A	1	0	1	0
Infirmière en soins généraux	A	5	0	5	0
Educateur de jeunes enfant classe exceptionnelle	A	1	1	1	0
Educateur de jeunes enfant	A	6	0	5	1
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	3	2	3	0
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	17	7	15	2
Agent social principal 2eme classe	C	10	3	10	0
Agent social	C	13	1	12	1
sous total		56	14	52	4
Filière Animation					
Adjoint animation principale 1 ^{ère} classe	C	1	0	1	0
Adjoint animation principale 2ème classe	C	0	0	0	0
sous total		1	0	1	0
TOTAL GENERAL		112	23	101	11

à compter du 01/05/2024

AR Prefecture

006-240600593-20240321-B240301-DE
Reçu le 22/03/2024

TABLEAU DES EFFECTIFS - MARS 2024

EMPLOIS NON PERMANENTS							
	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Motif	Durée Maximum	Pourvus	Non Pourvus
Filière Administrative							
Rédacteur	B	1	0	accroissement d'activité	1 an	1	0
Adjoint administratif	C	1	1	accroissement d'activité	1 an	0	1
sous total		2	1			1	1
Filière Technique							
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	0	accroissement d'activité	1 an	1	1
Adjoint technique	C	4	1	accroissement d'activité	1 an	1	3
sous total		6	1			2	4
Filière Médico-Sociale							
Moniteur-Educateur	B	1	1	accroissement d'activité	1 an	1	0
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	2	0	accroissement d'activité	1 an	1	1
Agent social	C	3	0	accroissement d'activité	1 an	1	2
sous total		6	1			3	3
TOTAL GENERAL		14	3	0	0	6	8